

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque RENAULT	Type 4 - R 1123	Fiche d'homologation n° CH 0676 11
---	--------------------------	---------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "RENAULT" à l'avant et à l'arrière du véhicule
 "RENAULT 4" sur l'aile avant droite
 "R 1123" sur plaquette du constructeur à l'avant sur l'auvent dans compartiment du moteur et en préfixe du No de châssis

Numéro du châssis frappé à droite s. traverse à côté du siège du passager + s. plaquette du constr.
 Signe d'identification du moteur frappé "800-01" à droite sur bloc-moteur au-dessous dynamo
 Constructeur **RENAULT, Billancourt (F)** Importateur **RENAULT (SUISSE) SA., Regensdorf/ZH**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues avant
 Direction gauche ou droite Assistance -
 Frein de service hydr. l-circ. à exp.int., av. limiteur s. les
 Frein auxiliaire méc. à câbles, exp.int. [roues arrières]
 Frein stationn. sur roues avant Frein pr. rem. -
 Transmission méc. toute synchronisée Nombre vit. 4
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 112 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4
 Marque RENAULT Carbur. B
 Type 800-01
 Position à l'avant Nombre cyl. 4
 Alésage 58 Course 80
 Cylindr. 845 cm³ CV-Impôt 4,30
 CV-puiss. 27 (DIN) à 4800 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 75 dB (A) à 4800 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 02
380x200x140

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4
 Toit ouvert s/dem. repliable
 Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS	Vote	
	AV	AR
Diam. braquage	<u>9,45</u>	<u>9,60</u>
Empattement	<u>à G 2401 / à D 2449</u>	
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>3668</u>	
Largeur	<u>1485</u>	
Hauteur	<u>1525</u>	
Porte à faux	AV <u>528</u>	
	AR <u>739</u>	
	<u>D691</u>	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>375</u>		<u>290</u>	<u>665</u>
	<u>95</u>		<u>185</u>	<u>280</u>
Total	<u>470</u>		<u>475</u>	<u>945</u>
Garantie fabr.	<u>500</u>		<u>570</u>	<u>990</u>
Dimens. pneus	<u>135-13/135-330</u>			
Charge p. essieu	<u>570(1,7)</u>		<u>570(1,7)</u>	
	de l'ensemble		<u>1440</u>	<u>kg</u>
Poids max				
Pour un poids remorquable supérieur à 330 kg, il y a lieu de procéder à des essais dans une côte de 15 %.				

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/CR (E) asym. Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 92 dB/A
 Essuie-glace 2/électriques (1-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/RS 1 (E) Catadioptres 2/ I (E)
 Feux stop 2/RS 1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1 (E) au centre Plaque forme haute/oblique
 Rétroviseur 1/intér. + 1/à gauche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/avec témoin optique
 AV 2/1(E) blanc latér. - AR 2/2a orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Dispositif antivol: blocage de la direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type RENAULT 4-R 1123
 Châssis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 0676 11
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 665 Carburant B
 CV 4,30
 Charge utile - Cylindrée 845 cm³
 Poids total 990 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = R 1123 4.741.001
 Ce véhicule est livrable en 2 versions: Luxe = banquette avant

Export = 2 sièges avant séparés et équipement plus luxueux.

Remplace FH CH 0676 11 du 24.7.1970
 Modification au poids remorquable

Lieu et date de l'expertise
Paris, 20.-24.7.1970
 (10.9.1970)

La commission d'expertise

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque R E N A U L T	Type 4 - R 1123	Fiche d'homologation n° CH <u>0676 11</u>
--	-------------------------	--------------------	--

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I .

Complément du 14.7.71 - AS/Br

A partir du No de châssis 4890001

Frein de service : hydraulique, 2-circuits, expansion interne, avec limiteur de pression de freinage agissant sur essieu arrière.

Poids maximal garanti avec remorque: 1335 kg.